

Médecins assurant la garde pour le mois de JUIN

Dr. VONARB - Chalampé	le 06-07	03.89.26.22.33
Dr. LAVAL - Ottmarsheim	le 13-14	03.89.26.05.10
Dr. VONARB - Chalampé	le 20-21	03.89.26.22.33
Dr. LAVAL - Ottmarsheim	le 27-28	03.89.26.05.10

CABINET DE SOINS RHENAN
Soins infirmiers à domicile & au cabinet

Appelez le **03.89.26.15.82**

OTTMARSHEIM

35, rue des Vergers
Permanences tous les jours
de 17h à 18h
Mardi-vendredi de 8h à 8h30

PETIT-LANDAU - mairie

Permanences lundis et jeudis
de 8h15 à 8h45

Joyeux anniversaire à :

Mme FELS Irène	02/06/1933	87 ans	Mme RUSCH Sylvia	18/06/1948	72 ans
M. BAGARD Christian	03/06/1944	76 ans	Mme BRODA Doris	19/06/1955	65 ans
M. ZIMMERMANN René	06/06/1954	66 ans	Mme DAVID Jeanne	22/06/1947	73 ans
Mme HEINIMANN Marie-Anne	09/06/1954	66 ans	M. RALLO André	24/06/1936	84 ans
Mme MARCHAND Nicole	11/06/1948	72 ans	Mme DUFOUR Lucienne	25/06/1928	92 ans
Mme ZIMMERMANN Marie-France	16/06/1954	66 ans	M. BAZYLAK Jean	29/06/1938	82 ans
M. HUBER Hans	16/06/1942	78 ans	Mme CAZAUX Georgette	30/06/1946	74 ans



ARRIVÉE DES NOUVEAUX BACS : comment ça fonctionne ?

Distribution des nouveaux bacs pour l'ensemble du village :

SAMEDI 06 JUIN

Reprise de l'ancien bac si souhaité :

SAMEDI 06 JUIN

en apposant la pastille blanche à prendre sur le flyer

1^{ère} collecte avec le nouveau bac BRUN :

LUNDI 08 JUIN

votre ancien bac ne sera plus collecté à partir du 29/06

1^{ère} collecte avec le nouveau bac JAUNE :

FIN JUILLET (calendrier courant juillet)

en attendant continuez à utiliser les points Tri

Que dois-je mettre dans le bac à couvercle jaune ?



Le bac jaune, mode d'emploi :
En aucun cas le bac jaune ne doit rester sur le domaine public.
Pour connaître les jours de collecte dans votre quartier, reportez-vous au calendrier de collecte.

Certains habitants risquent de faire erreur d'un bac jaune pour des raisons techniques. Le bac est alors rempli par des sacs transparents jaunes puis à la disposition des habitants concernés.

Des conteneurs enterrés sont également à votre disposition à plusieurs endroits de la ville. Vous pouvez y déposer vos prospectus/magazines, bouteilles et flacons en plastique, boîtes alimentaires et emballages en métal. Merci de prioriser les cartons avant de les jeter.

Vivre à Hombourg



INSTALLATION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Une nouvelle équipe menée par Thierry Engasser, maire sortant, a été élue dimanche 15 mars lors du 1^{er} tour des élections municipales. Quatre nouveaux élus font désormais partie du conseil municipal :

Madame Cécile DESPRES, Madame Isabelle HAENEL, Madame Simone RAFFA,
Monsieur Sebastien CARCHANO, Monsieur James TERNOIS.

Au vu de la situation exceptionnelle due à la crise sanitaire, l'installation officielle du Conseil Municipal a été prononcée le Mardi 26 Mai.

Monsieur le Maire sera donc entouré de l'équipe d'adjoints suivante :

Monsieur	Raymond MOEBEL
Madame	Lila SAUPIN
Monsieur	Roland RIEGERT
Madame	Stéphanie BAGARD – TRIPONEL

Lors de son allocution Monsieur le Maire a tenu à souligner l'implication de tous (anciens et futurs conseillers municipaux) durant cette période inédite.

Il a également remercié tous les agents municipaux qui se sont investis pour permettre le maintien des services.

Une nouvelle période de six années s'ouvre donc avec de nouveaux projets à la clef.



REOUVERTURE PROGRESSIVE DES SERVICES DE LA MAIRIE

A partir du 8 juin et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet, la mairie pourra vous accueillir dans le strict respect des gestes barrières (distanciations/port du masque) :

lundi	9h à 12h - 14h à 17h
mardi	9h à 12h - 14h à 17h
vendredi	9h à 12h - 14h à 17h

DON DU SANG

LUNDI 20 JUILLET 2020
de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes



Tout sera mis en oeuvre pour protéger les donneurs.
Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé, peut donner son sang en toute sécurité.

En donnant votre sang vous pouvez sauver des vies



OUVERT A TOUS : LES MULHOUSIENNES version 2020

La commune de Hombourg continue de soutenir cette action solidaire en doublant les frais d'inscriptions de tous les participants hombourgeois sous forme de subvention !

Cette année, l'actualité modifie légèrement l'évènement : course ouverte à tous (hommes et femmes) et départ depuis chez vous !

**Marcheuses, coureuses, kids,
coureurs, marcheurs
COURSE MARCHÉ
CONTRE LE CANCER**

**INSCRIVEZ-VOUS et découvrez tous les détails sur
<https://lesmulhousiennes.com/>**

**RENDEZ-VOUS LE 19 SEPTEMBRE 2020 pour la course KIDS
et le 20 SEPTEMBRE 2020 pour la course femmes/hommes !**

Vous pouvez rejoindre l'un des 2 groupes hombourgeois :

Homb'Court /Homb'marche

ou créer un nouveau groupe ou individuellement

Détail de la course/marche:

Dans notre commune, deux parcours de 5 km seront proposés ainsi que des tracés pour la course Enfants.

Ils seront ouverts à tous de 10h à 16h.

Les gestes barrières devront être respectés : distances entre les groupes ou les individuels.

D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.

Julie Malhautier, Hombourgeoise, passionnée de course, vous propose des challenges pour s'entraîner, suivez-là sur le Facebook de la mairie chaque vendredi.



EXTRAITS DE L'ARRETE DU MAIRE n° 08/2014

Relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Article 1er:

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. (Art. R 1334-31 du décret n° 2006-1099)

Article 3:

Toute personne physique ou morale

utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient (industriels, agricoles, horticoles,...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Article 4:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer

une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... **peuvent être effectués uniquement les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.**

Article 6:

Les propriétaires et utilisateurs de piscines sont tenus à veiller à ce que la tranquillité publique ne soit pas gênée par des jeux d'eau bruyants.

Article 8 : les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur

RAJOUT : 2 artisans qui ont été omis sur le listing (bulletin de mai) :

FINEOCAR

Cédric DOMENICONI

Adresse : Rue de l'Artisanat ZI OUEST



Fineocar s'impose en Europe comme le partenaire privilégié des particuliers désirant vendre un véhicule avec faculté de rachat. Sur rendez-vous.

Contact : 03.67.88.00.84 - info@fineocar.com

KOKO BIER

KOPFF Frédéric

Adresse : 15, rue des Alpes



Modeste brasserie artisanale « KoKo-Bier », créée en mai 2019, dont la philosophie est de brasser en petites quantités des bières fines et de caractère qui ne sont ni filtrées ni pasteurisées. Brunnes, blondes, ambrées, blanches, aux fruits, aux épices, les recettes sont uniques, affinées méticuleusement et suivent un procédé entièrement artisanal, ceci afin de vous proposer une expérience unique lors de la dégustation.

Toutes les bières de la pico-brasserie « KoKo-Bier » sont proposées en bouteilles à fermeture mécanique de 33cl, 50cl et 75cl. Dégustation et vente de bière uniquement sur rendez-vous.

Contact : 06.07.26.63.86 - KoKobier68@gmail.com

Sivom
RÉGION MULHOUISIENNE

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

VALORISEZ VOS DECHETS



Vous êtes habitant du SIVOM de la région mulhousienne, vous pouvez acquérir un composteur individuel.

Voici les dates des prochaines ventes à Mulhouse,
de 16h00 à 18h30,

13 rue de Pfastatt, ancien site industriel DMC

Rue des Brodeuses, Bât 57 :

- **mercredi 10 juin**

- **mercredi 17 juin**

- **mercredi 24 juin**

Réservation obligatoire sur le site : jetermoins.mulhouse-alsace.fr ou par téléphone au 03 89 43 21 30.

Règlement uniquement par chèque bancaire et sur présentation d'un justificatif de domicile.

15 €